

Qui sommes-nous ?

Malem-Auder est née, en 2008, d'un projet d'échange inter-culturel entre des jeunes et des enseignants, belges et sénégalais.

Le nom **Malem-Auder** est composé à partir des noms de 2 lieux : la commune rurale et le département de **Malem**-Hodar, dans la région de Kaffrine, au centre du Sénégal et la commune d'**Auder**ghem, en région bruxelloise, en Belgique.

Deux lieux que tout sépare... sauf la volonté de femmes et d'hommes, belges et sénégalais, d'oeuvrer de manière constructive et respectueuse à une meilleure connaissance réciproque et à l'amélioration des conditions de vie et d'éducation dans les zones rurales du Sénégal.

L'asbl fonde son travail de terrain sur un comité de gestion belgo-sénégalais. Elle est reconnue ONG par les autorités sénégalaises.

Nous aider ? Facile ...

Nous travaillons de manière exclusivement bénévole. Nos moyens sont limités mais intégralement utilisés au profit des projets au Sénégal. Votre soutien nous est indispensable.

Attestation fiscale à partir de 40 € de dons par an.

- ▲ Devenez membre adhérent (10 €) ou effectif (20 €). Vous serez invité à toutes nos activités ainsi qu'à l'Assemblée Générale annuelle.
- ▲ Organisez, dans votre association, dans votre école, dans votre groupe, une action de parrainage. Nous pourrions proposer une animation et une information complètes sur le projet défendu.
- ▲ Soutenez notre action par un don sur notre compte BE40 5230 8059 6163
- ▲ Invitez-nous à une activité Nord-Sud.



Dons déductibles
à partir de 40 €/an

malem
asbl
auder

malem
asbl
auder

www.malem-auder.org

Rue Albert Meunier, 63
1160 Auderghem
asbl@malem-auder.org

Belgique
+32 2 673 88 83
N° d'entreprise : 0898 535 942
BE40 5230 8059 6163

Sénégal
En face de la Mairie
Malem-Hodar
Région de Kaffrine

Janvier 2023
Ed. resp. : A. Petithan, rue A. Meunier 63, 1160 Bxl



Pour un partenariat
responsable et durable basé
sur la formation et la vie associative





Notre méthode

Nos projets doivent répondre à 4 critères :

Projet à taille humaine, porté en Belgique comme au Sénégal par des hommes et des femmes engagés.

Projet potentiellement autonome qui, une fois mis en place, se suffira à lui-même.

Projet à valeur d'exemple qui peut inspirer d'autres villages, amenant une coopération Sud-Sud.

Projet innovant dont aucune autre structure ne s'occupe dans la zone.

Nos objectifs

Lors de différents voyages et de rencontres avec des personnes vivant ou travaillant dans la région de Malem-Hodar, nous avons été frappés par le travail réalisé par les forces vives de ces zones rurales.

Loin de toutes les images déformées que les médias véhiculent, nous avons constaté le souci du bien commun, la volonté de progrès, le sérieux des discussions et la qualité du travail réalisé grâce au soutien apporté.

Nous avons également pu voir combien l'exode rural, voire l'exil qu'il entraîne, est une réalité.

Nous pensons, comme nos amis sénégalais, que cet attrait ne peut être combattu que par un développement des structures locales, éducatives comme associatives.

L'asbl Malem-Auder, créée en 2008 et reconnue par l'Etat sénégalais depuis 2011, œuvre à l'amélioration des conditions de vie et d'éducation dans les zones rurales du Sénégal. Les axes principaux de son action visent à :

- ▲ soutenir et appuyer les populations villageoises dans leur recherche d'un accès à l'éducation, au soutien scolaire, à l'alphabétisation, à la formation et à la vie associative ;
- ▲ privilégier, parmi les actions possibles, celles impliquant les communautés et les acteurs locaux dans la création, le développement et la réalisation des projets ;
- ▲ rechercher des solutions qui sensibilisent les populations locales au développement durable ;
- ▲ assurer la promotion de réseaux de collaboration et de partenariat.

La présence de responsables sénégalais dans le comité de gestion garantit une action conforme aux besoins exprimés par les populations locales.

Nos réalisations

En fonction des projets émanant de nos partenaires locaux, nos réalisations actuelles visent

- ▲ le secteur éducatif : rénovation et construction de locaux, informatisation d'un CEM, embouche ovine et maraichages, ...
- ▲ l'aide à la jeunesse : animations et échanges interculturels, accès à l'école, appui aux associations culturelles et sportives, ...
- ▲ les groupements féminins : mise en place d'activités génératrices de revenus dont de nombreux maraichages agro-écologiques, création d'activités commerciales locales, ...
- ▲ les soins de santé : construction d'un poste de santé avec maternité, achat d'une ambulance.
- ▲ le secteur agricole: valorisation de productions locales, adduction d'eau, formation à l'agroécologie, remise en état de puits...